

COUAC QUI S'PASSE DANS LES DREC / DP ?

P'TIT EDITO

Nous assistons à la dégradation de notre système solidaire à travers les attaques contre la sécurité sociale, nos services publics, nos hôpitaux...

Nous assistons année après année au recul de l'âge de la retraite et à la hausse des décotes. De moins en moins de salariés partent à taux plein.

Les jeunes sont précarisés.

La vie est difficile et le pouvoir d'achat d'une grande partie des salariés ne permet plus de joindre les deux bouts.

Nous assistons à la dégradation de nos conditions de travail. Il y a de plus en plus de souffrance au travail.

Nous voyons la destruction du vivant et notre planète qui flambe.

Allons-nous regarder ailleurs longtemps sans rien faire ?

La CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation

Activités Sociales et Culturelles

Les ASC ne sont pas une faveur de La Poste, ni un droit automatique : elles sont le fruit de conquêtes sociales.

Les ASC doivent profiter à toutes et tous, sans discrimination et être gérées de manière transparente, équitable et démocratique. Elles sont financées par une contribution patronale obligatoire de la Poste à hauteur de seulement 2.46% de la masse salariale de la Poste SA, répartie par effectifs dans chaque CSE d'Etablissement.

Pour garantir l'égalité et la solidarité, la CGT FAPT a organisé, impulsé et maintenu un travail unitaire avec les autres OS afin d'acter la mutualisation nationale de certaines prestations. Même si toutes les OS n'ont pas la même vision, cet accord obtenu après 6 mois de négociations assure un accès équitable aux prestations, sur tout le territoire.

Mutualisation des activités sociales et culturelles, gérées par le CSE Central :

Aides Solidarité, Aides pécuniaires, Aides aux sinistrés de catastrophes naturelles, Restauration, Parentalité (naissance, garde d'enfants...), Handicap, Vacances enfants et une partie des Vacances Adultes et Familles, Les chèques vacances.

Les CSE d'Etablissement ont la responsabilité de :

L'offre Loisirs, Sport et Culture et d'une partie de l'offre vacances Adultes, tout en s'appuyant sur la mutualisation nationale et un catalogue de propositions de vacances adultes et familles.

UPCoop sera le prestataire du CSE.Central. Le CSE DREC.DP a choisi le même prestataire UPCoop en raison d'une offre locale plus riche que d'autres prestataires, ainsi que pour faciliter nos démarches. Un seul portail dédié au ASC.

Pour plus d'éléments dans la communauté Viva Engage DREC/DP : mise en ligne du Power Point présenté lors de nos HIS nationales du 4 novembre 2025.

Pour 2025, vous recevrez une carte cadeau !



Cachez-moi ces réclamations clients que je ne saurais voir.

« **Une réclamation, c'est quand le client est mécontent** » nous disait-on dans les e-learning.

C'est quand il y a tout plein de mots pas gentils, des points d'exclamation, des trucs soulignés ou en lettre CAPITALE. C'est quand le client menace de saisir une asso de consommateurs, un avocat, le médiateur...

Mais face à la pénurie d'emplois dans les deux services Réclamations qui restent à Rennes et à Strasbourg, voilà que la définition a changé.

Maintenant, une réclamation ça se règle au premier contact, c'est-à-dire que tout le monde doit s'en débrouiller sans transmettre aux services réclamations.

Le nouveau principe est celui-là : si c'est une réclamation sur des frais bancaires, on déboute le client, car de toute façon dans bien des services on n'a pas la main sur un remboursement éventuel de frais.

Quant à la déontologie... on nous conseille sans l'écrire qu'on peut s'asseoir dessus

puisqu'on n'a pas la phrase qui invite à saisir le médiateur si on n'est pas content de la réponse. . Pour le formulaire Réclamation en ligne, c'est un parcours du combattant.

En fait pour nos dirigeants, les réclamations : « *y'en a marre : ça coûte trop cher à traiter. Alors basta, que les petites mains bâclent ça comme elles pourront... et s'il y'a un problème, on trouvera bien l'agent coupable qui a fait une réponse inadéquate !* »

Y'a qu'a, faut qu'on...

Les conventions de rentrée des DSRC se sont déroulées en septembre.

Les donneurs de leçons y sont donc allés de leurs injonctions :

- ▶ Maintenir une clé de productivité importante sur le flux ;
- ▶ Réaliser 110 % des objectifs LPM, cartes...
- ▶ Progresser sur l'Assurance, la PJ ;
- ▶ Augmenter le NPS.

Les gourous ont bien parlé : ils ont senti « les vibrations », « les énergies », « les motivations » du personnel enthousiaste ... qui ont été traduites par plein de points d'exclamation dans les communications Viva Engage.

Haut les cœurs ! Nous étions nombreux à penser que nous en avions tous ras l'bol de leurs flonflons et de leurs paillettes.

Nous on le sait : *La Direction reste aveugle, à notre usure, à l'intensification de notre travail, à notre autonomie inexistante. Elle fait fi des injonctions contradictoires résultant des organisations du travail en DSRC qu'elle a mise ne place.*

En effet, concilier en 6 minutes les exigences réglementaires, l'authentification, le script, les contraintes de la déontologie, la réponse ou les questions du client sans oublier la vente, et ce à chaque appel, dans une journée de full tel, avec le

sourire qu'on doit garder en bandoulière, c'est mission impossible.

Partout, dans toutes les instances, les militants CGT rabâchent depuis des années la souffrance partagée sur le terrain par les conseillers.

Pour les dirigeants de La Poste, c'est le déni est permanent.

Mais pour nous les salariés, notre seule force c'est le collectif pour défendre et exiger une autre vision du travail.





Nouvelle audience MAJPRO octobre 2025. Ça ira mieux en 2027 !

Voici la réponse donnée, lors de l'audience : Il faut attendre 2027.

En attendant, depuis plus d'un an, le personnel des services MajPro subit des modifications dans l'organisation des équipes et du travail, ainsi que des modifications et la mise en place de projets : mise en conformité de la BEL, arrêt de la commercialisation des cartes prépayées Protectys, arrivée de Steaméo et le projet NMT.

Le personnel s'est montré particulièrement investi à chaque étape et fini par être éprouvé par la charge mentale induite par un surcroît d'informations, de sollicitations et d'accroissement d'activités téléphonique (Appels de plus en plus difficiles et plus longs) alors même que l'emploi manque pour répondre à la satisfaction client attendue.

Les ordres et contre ordres sèment le trouble et la plupart du personnel avoue

ne plus comprendre le sens de leur travail.

Irritabilité, découragement, incompréhension, voire désarroi de certains agents perdurent sans perspective d'issue favorable.

Aucune avancée sur cette audience.

Un dossier RPX sur Toulouse a été déposé pour que cet état de fait n'en reste pas à du constat.

On chanterait bien...Ha ça ira, ça ira



Fin d'Année

- Qui dit fin d'année au travail, pense veille de fêtes et chèques cadeaux des enfants !
- Mais au fil des années, les usages sont grignotés sous prétexte de rentabilité et à la fin...Nous n'avons plus rien.
- Sur certaines DEX, comme à la DOP Limoges, la suppression des chèques cadeaux a eu lieu.

Une Pétition circule !

A vos stylos !



Les RPX en alerte

Les RPX jouent un rôle important dans la défense des droits des salarié.es.

La remontée des réclamations individuelles ou collectives et la prévention des risques professionnels font partie de leurs missions.

Ils sont à votre écoute sur le terrain et vous aident à faire respecter vos droits.

N'hésitez pas à solliciter vos représentants de proximité CGT.

Nous avons déjà eu gain de cause dans de nombreuses situations :

- Les jours de télétravail
- Le respect de l' Accord Handicap
- Des reprises sur salaires illégaux
- Des ASA refusées ...

L'étoile de la communication dans la DREC/DP

Ou l'expérience de communication collabo-rateur

Le Président du CSE (aux élus du CSE) :

- « Je vous jure que le 2ème jour de télétravail se décide uniquement en fonction de l'autonomie du conseiller ».

Directeur Métier dans les CREC :

- « C'est parjure que le 2ème jour de télétravail soit autorisé aux conseillers rien que sur leur autonomie ».

Responsable de Service :

- « Pour sûr, il faut faire son chiffre commercial pour avoir un 2ème jour de télétravail ».

Le Président du CSE :

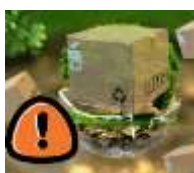
- « Bon d'accord, on ne va pas obliger les conseillers de signer les mails par leur nom et prénom pour éviter les risques sur les réseaux sociaux. S'ils ne signent pas les mails de leur nom et prénom, je m'engage qu'il n'y ait ni pression, ni sanction ».

Manager de proximité qui reprend la consigne qu'on lui a donnée :

- « A partir du 1^{er} décembre, c'est fini les signatures avec un prénom ou un pseudo, vous devez obligatoirement signer avec votre nom et prénom ».

Comprenez qui pourra cette boîte ou le management par la tromperie est devenu institutionnel, où la parole donnée n'a ni consistance ni valeur, où chaque étage déclame les règles à la couleur de son esprit en dépit des Accords, et des paroles dont on aimerait croire qu'elles engagent.

En Bref et en QRCode !



Contrat La Poste /Temu: Quel avenir pour les postières et les postiers ?

La question n'est donc pas « Faut-il livrer ? », mais « Livrer dans quelles conditions et pour quel avenir ? »



La Poste-Mutuelle: À peine privatisée, c'est encore une fois les postiers qui paient! Pour la CGT la santé n'a pas de prix et nous ne devons pas perdre notre vie à la gagner. La Poste peut utiliser quelques millions dans les milliards de bénéfices réalisés par le travail des postières et des postiers.



Un devoir de vigilance pour toutes et tous. Aujourd'hui, les entreprises que sont Le Groupe La Poste et Orange ont une dimension internationale, elles utilisent leur implantation pour poursuivre leur stratégie de division du salariat, de mise en concurrence, de dumping social.

